



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice : **38**
 Nombre de membres présents : **20**
 Nombre de votants : **35**
 Date de convocation : **25/03/2016**

L'an **Deux Mille Seize** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

**OBJET : ACTION COMPETENCE PETITE ENFANCE :
 ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2016 ASSOCIATION
 TROIS PETITS TOURS**

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA (Brouilla) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) –PUIG (Sainte-Colombe) — MASO (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, RUIZ, BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL (Thuir) - LESNE (Tordères) – ALBERT (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H.LLOBET (Brouilla) à P.TAURINYA
 A.DOUTRES (Caixas) à N.GONZALEZ
 G.CHINAUD (Calmeilles) à M.LESNE
 J.L.PUJOL (Fourques) à M.PIMENTEL
 C.VILA (Oms) à J.CHEREZ
 P.MAURAN (Montauriol) à A.PUIG
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille) à R.TOURNE
 R.LEMORT (Thuir) à J.M.LAVAIL
 N.MON (Thuir) à D.RUIZ
 R.PEREZ (Thuir) à J.C.BERNADAC
 B.BATALLER-SICRE (Thuir) à A.BOURRAT
 L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
 T.VOISIN (Thuir) à G.FLACHAIRE
 J.AMOUROUX (Tresserre) à J.C.PERALBA
 R.ATTARD (Trouillas) à J.ALBERT

Certifié exécutoire

Absents:

P.BELLEGARDE (Passa)
 P.MAURY (Thuir)
 B.COUSSOLE (Trouillas)

Publié ou Notifié

le

Le Procès-verbal de la séance du 3 Mars 2016 a été adopté sans observations.

Madame Ghislaine FLACHAIRE est élue secrétaire de séance.

SUBVENTION 2016 A L'ASSOCIATION « TROIS PETITS TOURS »*CE DOSSIER S'INSCRIT DANS LA COMPETENCE : PETITE ENFANCE*

Le Président **INFORME** à l'Assemblée que dans le cadre de sa compétence Enfance et Jeunesse, la Communauté est sollicitée par l'association les Trois Petits Tours, au titre du renouvellement pour 2016 de la subvention de fonctionnement.

Le Président **REND COMPTE** de l'activité de cette association dans le cadre de la petite enfance au sein de notre territoire. L'action menée par cette association se définit à compter de cette année autour d'un seul projet :

- « Tralalala lire » : temps de rencontre autour du livre.

A travers ce projet, l'association reste un véritable acteur en faveur de l'éveil du tout petit ; elle organise des actions de formation et des journées de sensibilisation autour du livre auprès des professionnels de la petite enfance et du livre se déplaçant dans les communes de notre territoire et dans nos installations telles que l'aire d'accueil des gens du voyage.

Les autres opérations telles que « Joue avec moi » ne sont pas renouvelées.

De ce fait, il est demandé par l'association une subvention de 2500€ pour 2016 (contre 3500€ les années passées pour l'ensemble des actions).

PROPOSE de conclure une convention de financement avec cette association, et de lui allouer pour 2016 une subvention à hauteur de **2500 €** sur la base cette action.

Le Conseil Communautaire
Où l'exposé de son Président
Après en avoir valablement délibéré
A la majorité des membres présents ou représentés
Et 1 ABSTENTION (M.MASO)

AUTORISE le Président à conclure avec l'association « les 3 Petits Tours » une convention telle que figurant en annexe

DECIDE d'allouer à cette association une subvention de **2500 €** pour l'exercice 2016

DIT que la ligne budgétaire sera inscrite sur le budget prévisionnel 2016 au 6574.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2016

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

René OLIVE